

# 2020 : Portail Géofoncier V2 et naissance de Géothèque

Jean-Pierre MAILLARD - Patrick BEZARD-FALGAS<sup>1</sup>

*La directive Inspire, la directive européenne du 14 mars 2007, a engagé la création d'une infrastructure d'information géographique au service de la protection de l'environnement. Le vocable infrastructure englobe un ensemble de services d'information sur Internet qui permettent la diffusion et le partage de données géographiques environnementales, produites et acquises par les autorités publiques et les acteurs privés, ces derniers lorsqu'ils servent une mission d'intérêt général. Inspire impose aux autorités publiques de rendre ces données accessibles au plus grand nombre et de les partager. En France, le Géoportail de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) et le portail Géofoncier de l'Ordre des géomètres-experts (OGE) procèdent à la mise en œuvre de la directive Inspire.*

1 Directeur général de Géofoncier

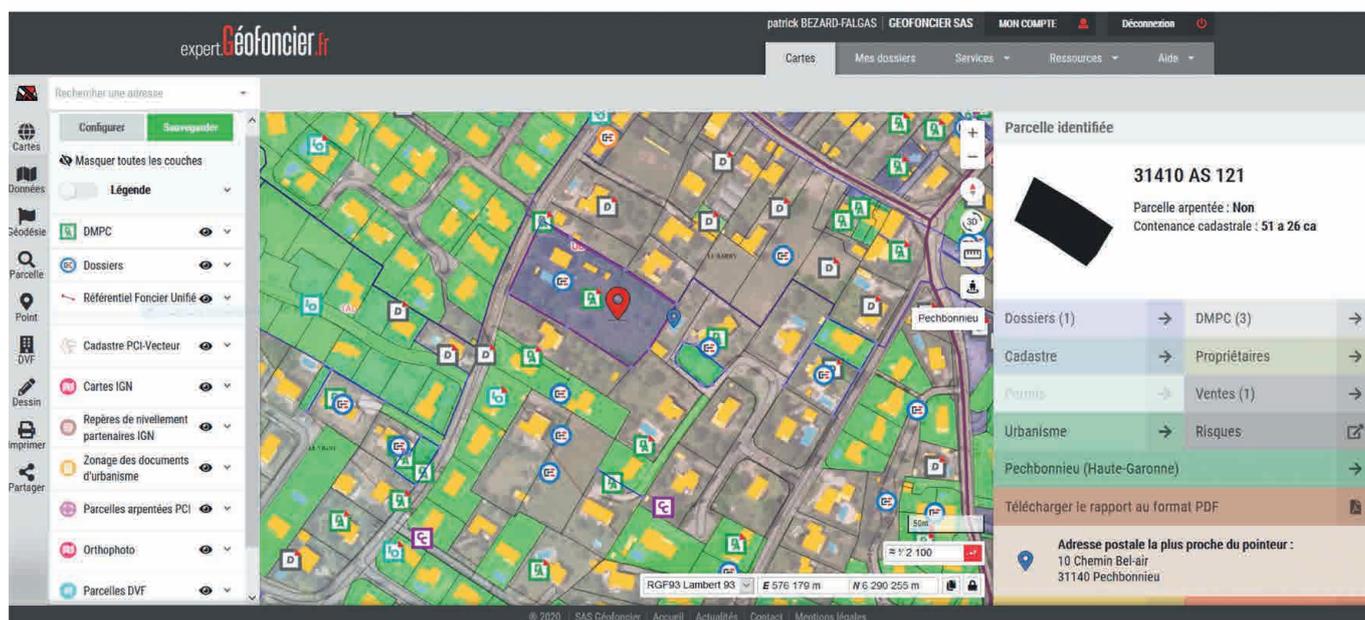
## Géofoncier.fr

Toute l'information foncière en ligne

Pour sa part, Géofoncier a été créé en 2010 pour recenser et enregistrer tous les actes fonciers réalisés par les géomètres-experts depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1997. Le portail permet aussi l'accès à l'ensemble des informations géographiques, environnementales, urbanistiques et juridiques à l'échelle de la parcelle sur tout le territoire national. Tous les géomètres-experts doivent y verser leurs opérations traitant du foncier, tels que les bornages, les divisions de terrain, les lotissements, les copropriétés, les divisions en volume, etc. sous forme géolocalisée. Il se présente donc comme le guichet unique de l'information foncière en France ouvert à tous.

En dix ans Géofoncier a noué des partenariats notamment avec la direction générale des finances publiques (DGFiP), l'établissement du service géologique national connu sous le nom

de bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), l'association des maires de France (AMF), l'IGN et a accumulé un nombre considérable d'informations foncières et professionnelles. Ainsi avec l'impulsion nationale de l'*Open data*, Géofoncier s'est développé par l'intégration de flux de données, par leur traitement à valeur ajoutée et la proposition de services. De même la création du référentiel foncier unifié (RFU), aujourd'hui riche de dix-huit millions d'objets géographiques, constitue un véritable référentiel des limites foncières, topologique et de précision centimétrique. Ces objets RFU sont périodiquement mis à disposition de la DGFiP et de l'IGN dans le cadre des travaux de la représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU). Une offre de services grandissante est ouverte à tous les géomètres-experts, mais également à toutes les organisations intéressées et leurs acteurs professionnels comme les notaires, les agents immobiliers, les collectivités territoriales, les administrations, etc. soit plus de 45 métiers utilisateurs du portail à ce jour. Le portail comporte tout autant un ensemble quasi exhaustif de



Identification de parcelle sur le site Géofoncier.

